

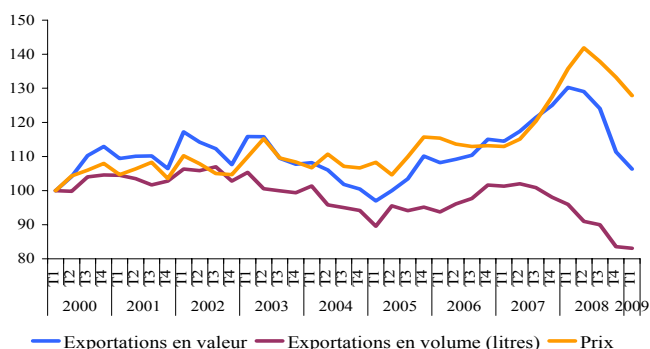


Repli marqué des exportations de vins de haut de gamme depuis le troisième trimestre 2008.

Après une phase d'embellie, les exportations de vins se replient à compter du deuxième trimestre 2008. Le repli tendanciel des volumes exportés s'accélère, alors que les prix à l'exportation s'orientent à la baisse. Les ventes de vins de haut de gamme, dont les prix avaient fortement augmenté au cours des dernières années, sont les plus touchées. Les exportations vers les Etats-Unis, un des principaux débouchés des vins de haut de gamme, diminuent fortement.

Evolution trimestrielle des exportations de vins en valeur et en volume

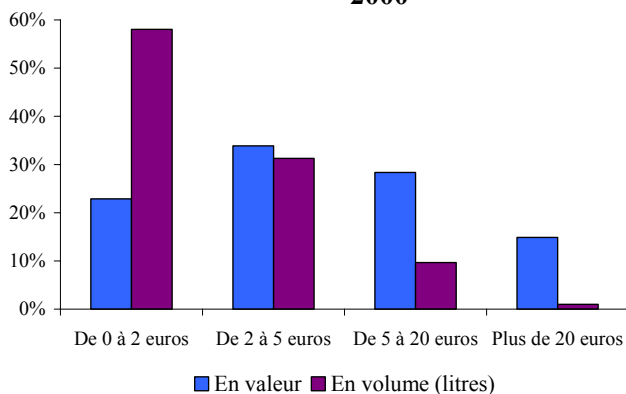
Base 100 au premier trimestre 2000



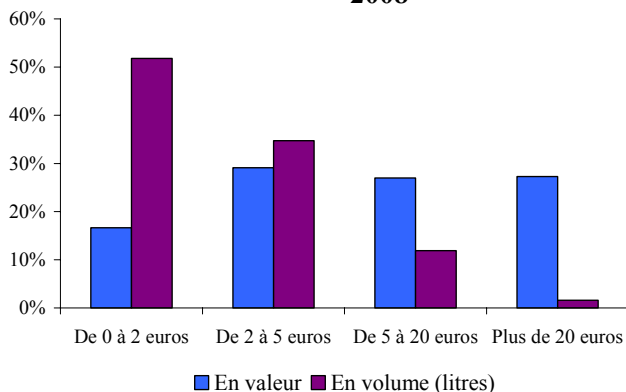
Source : Douanes – Données estimées CAF/FAB CVS/CJO

Structure des exportations de vins par gamme de prix (en %)

2000



2008



Source : Douanes – Données CAF/FAB

Des exportations dynamiques mais qui s'essouffent au cours de 2008

En 2008, les exportations de vins (hors champagne) s'élèvent à 4,6 milliards d'euros, et les importations à 0,5 milliard d'euros. L'excédent, qui atteint 4,1 milliards d'euros, soit près de la moitié de celui des boissons (8,7 milliards), constitue donc un atout important du commerce extérieur de la France.

En valeur, les exportations de vins, très dynamiques entre 2005 et 2007, marquent le pas à partir du deuxième trimestre 2008, dans un contexte de freinage de l'activité économique mondiale. Au premier trimestre 2009, elles reculent ainsi de 18 % par rapport au premier trimestre 2008 (-21 % pour les importations), d'où une érosion de l'excédent des vins. Cette chute des exportations de vins s'explique à la fois par l'accélération de la baisse tendancielle des volumes exportés, et par le repli des prix, après une phase de hausse soutenue.

Dynamisme tendanciel des ventes de vins haut de gamme...

Ces évolutions globales recouvrent néanmoins de fortes disparités, notamment en termes de gammes de prix. La comparaison de la structure des exportations de vins par gamme de prix en 2000 et en 2008 montre l'ajustement des exportations de vins vers le haut de gamme.

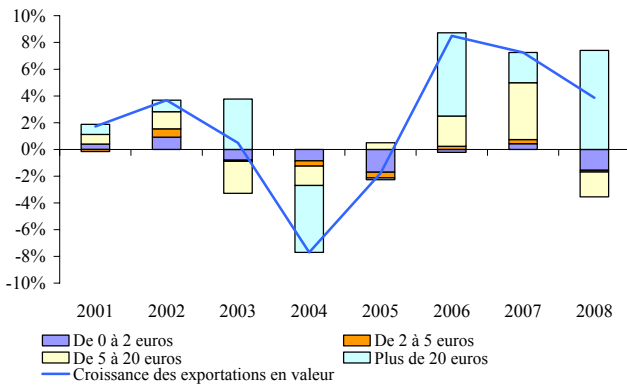
La part des vins bon marché tend en effet à se rétrécir au bénéfice des autres gammes. Ainsi les vins de moins de 2 euros, qui représentaient 23 % des valeurs et 58 % des volumes exportés en 2000, n'en représentent plus que respectivement 17 % et 52 % en 2008. Dans le même temps, les vins de moyenne gamme, dont le prix s'étage entre 2 et 20 euros, voient leur part en volume s'accroître.

A l'autre extrémité, les vins de haut de gamme, de plus de 20 euros, voient leurs quantités exportées augmenter, mais représentent toujours en 2008 une fraction marginale des volumes (1,6 %, après 1,0 % en 2000). Leur part en valeur se renforce encore plus nettement (27 %, après 15 % en 2000) du fait d'une hausse significative des prix : entre 2005 et 2008, le prix moyen des vins de haut de gamme a en effet augmenté de 35 %, contre 25 % en moyenne pour l'ensemble des vins.





Contribution à la croissance des exportations de vins en valeur par gamme de prix



Source : Douanes – Données CAF/FAB

Guide lecture : En 2008, les ventes de vins de plus de 20 euros contribuent à hauteur de +7,4 points à la hausse totale des ventes de vins en valeur (+3,9 %).

Au final, les vins haut de gamme, expliquent à eux seuls une large partie de la croissance des exportations en valeur entre 2006 et 2008.

...qui sont néanmoins plus durement touchés par la crise actuelle

Si la crise économique n'épargne aucune catégorie de vins, ceux dont le prix est supérieur à 5 euros sont les plus touchés. Les exportations de vins de haut de gamme chutent notamment de plus de 25 % entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009. Cette baisse reflète exclusivement celle des volumes exportés, alors que les prix à l'exportation sont globalement stables. Il est probable que certains acheteurs étrangers se soient détournés de ce type de vins, compte tenu des hausses significatives de prix enregistrées au cours des dernières années. En revanche, le repli des exportations de vins meilleur marché (moins de 5 euros) a été plus modéré, de l'ordre de 10 % en glissement au premier trimestre 2009.

Baisse marquée des ventes de vins haut de gamme aux Etats-Unis depuis un an

En 2008, l'Union européenne constitue le principal débouché pour les ventes de vins (55 %), mais moindre que pour les exportations totales de la France (64 %).

Le Royaume-Uni, premier client de la France pour les ventes de vins, est également le premier client pour les ventes de vins haut de gamme (23 % de ces ventes). Il contribue à hauteur de près d'un tiers à la hausse des exportations de ces vins depuis 2000. L'importance des montants exportés vers ce pays est liée, notamment, à son rôle de plate-forme de réexportation. Les autres principaux clients pour les vins de haut de gamme sont des pays tiers à l'Union européenne : Etats-Unis, Suisse, Japon, Hong Kong. Les pays asiatiques (un quart des ventes de vins haut de gamme) contribuent à hauteur d'un quart à la hausse de ces vins depuis 2000.

Concernant les vins bon marché, à moins de 2 euros, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les deux premiers clients (22 % des ventes chacun), suivis des Pays-Bas et de la Belgique.

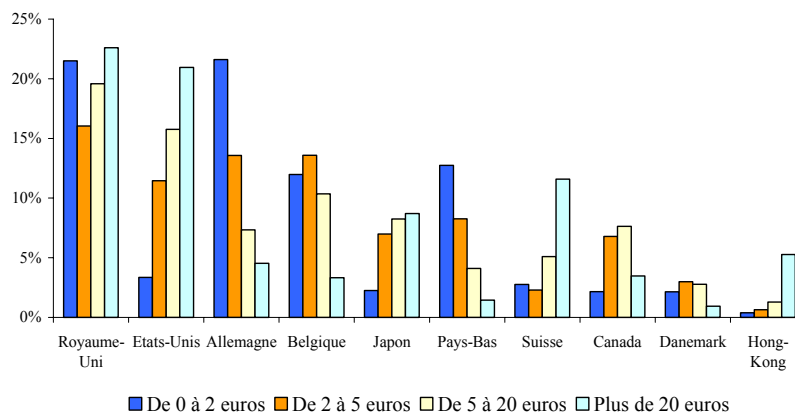
Depuis le premier trimestre 2008, la contraction des exportations de vins de haut de gamme est particulièrement marquée vis-à-vis des Etats-Unis et, d'une façon générale, vers les principaux clients.

Methodologie et sources

Cette analyse s'appuie principalement sur les données douanières de la SH4 2204, à l'exclusion du champagne (NC 22041011). Les quatre gammes de « prix » du vin ont été définies à partir de la distribution des valeurs unitaires (valeurs divisées par quantités) observée au niveau des lignes de déclarations douanières et statistiques (DAU et DEB). Les valeurs unitaires du commerce extérieur peuvent différer fortement des prix du marché.

Répartition en 2008 des exportations de vins selon les gammes de prix vers les dix premiers clients (en %)

Guide lecture : En 2008, 23 % des exportations de vins de plus de 20 euros sont destinées au Royaume-Uni.



Source : Douanes – Données CAF/FAB